

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

---

### 1. Définitions

"**Conditions**" s'entend comme les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

"**Données Personnelles d'Impact**" s'entend comme les données personnelles que nous collectons et/ou traitons pour votre compte dans le cadre des Services.

"**Durée Initiale**" s'entend comme la durée initiale de chaque abonnement, telle que précisée dans le bon de commande y afférent.

"**Impact Track**", "**nous**", et "**nos**" s'entend comme Impact Track SAS.

"**Plateforme**" s'entend comme la plateforme d'Impact Track disponible sur <https://app.impacttrack.org>.

"**Services Tiers**" s'entend comme tout site Web, service et application tiers auxquels vous pouvez accéder via la Plateforme, tels que les services de paiement en ligne.

"**Service(s)**" s'entend comme nos service(s) fourni(s) via notre Plateforme.

"**Site**" s'entend comme notre site Web disponible sur <https://www.impacttrack.org>.

"**Vos Données Personnelles**" s'entend comme les données personnelles que nous collectons directement auprès de vous et traitons pour nos propres finalités, telles que visées dans notre Politique de Confidentialité disponible sur

<https://impacttrack.org/fr/legal-notice#gdpr-fr>

"**Vos Données**" s'entend comme toute donnée que vous fournissez ou que nous collectons pour votre compte dans le cadre des Services.

### 2. Introduction

2.1 Bienvenue sur la Plateforme exploitée par Impact Track, société de droit français, dont le siège social est situé 22, rue des Olivettes, 44000 Nantes, France, immatriculée au R.C.S de Nantes sous le numéro 847 973 716.

2.2 Les présentes Conditions régissent votre accès et votre utilisation de notre Plateforme. Par la présente, vous reconnaissez avoir pris connaissance des Conditions et les acceptez en cliquant sur le bouton "J'accepte" ou en cochant la case correspondante présentée avec ces Conditions lors de votre première inscription donnant accès à la Plateforme.

2.3 Les Conditions sont disponibles à tout moment à l'adresse <https://impacttrack.org/fr/legal-notice/>. Vous pouvez conserver une copie de ces Conditions en les téléchargeant ou en les imprimant.

2.4 Impact Track se réserve le droit, à sa seule discrétion, de changer, modifier, ajouter ou supprimer toute partie des Conditions, en tout ou en partie, à tout moment, en publiant les Conditions modifiées. En cas de modifications ultérieures des Conditions, la version applicable sera celle en vigueur à la date de votre acceptation.

2.5 Les présentes Conditions ne s'appliquent pas aux Services Tiers. Nous ne sommes pas responsables du contenu ou des pratiques des Services Tiers et ne fournissons des liens vers les Services Tiers que pour la commodité de nos utilisateurs. Nous vous invitons à examiner attentivement les conditions d'utilisation de tout Service Tiers auquel vous accédez par l'intermédiaire de la Plateforme.

### **3. Votre utilisation de nos Services**

3.1 Vous déclarez que vous avez l'autorité nécessaire afin d'acheter nos Services. Les principales caractéristiques de nos Services sont présentées sur notre Site.

3.2 Vous devez créer un compte pour utiliser les Services. Vous êtes responsable des informations que vous fournissez pour créer ce compte, de la sécurité de vos informations d'identification et de toute utilisation de votre compte. Si vous avez connaissance d'une utilisation non autorisée de votre compte, vous devez nous en avertir le plus rapidement possible.

3.3 Sauf convention contraire, les Services sont achetés sur la base d'un abonnement et sont soumis aux limites d'utilisation spécifiées dans vos bons de commande.

### **4. Vos Données**

4.1 Vous possédez tous les droits, titres et intérêts relatifs à Vos Données.

4.2 Toutes Vos Données sont considérées comme confidentielles et nous ne les utiliserons pas à des fins autres que l'exécution de nos obligations en vertu des présentes Conditions. Nous ne vendons ni ne mettons Vos Données à la disposition d'aucun tiers, à moins qu'un règlement, une loi ou une ordonnance d'un tribunal n'en exige autrement.

**4.3** Vous déclarez avoir reconnu que vous êtes le seul Responsable de Traitement des Données Personnelles d'Impact. Les termes régissant le traitement et la sécurité des Données Personnelles d'Impact sont fournis à **l'Annexe 1 - Accord sur le traitement des données personnelles**.

4.4 Nous collecterons également Vos données personnelles. Notre Politique de Confidentialité décrivant et expliquant la collecte et l'utilisation de Vos Données personnelles est disponible à

<https://impacttrack.org/fr/legal-notice#gdpr-fr>

4.5 Aux fins des présentes Conditions, les termes "données à caractère personnel", "responsable du traitement" et "traitement" ont le sens qui leur est donné dans le Règlement 2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

### **5. Nos responsabilités**

5.1 Nous maintiendrons toutes les garanties de protection administratives, physiques et techniques appropriées relatives à la protection de la sécurité, de la confidentialité et de l'intégrité de Vos Données. Ces mesures de protection comprendront, sans toutefois s'y limiter, des mesures visant à empêcher l'accès non autorisé à Vos Données ou la divulgation non autorisée de celles-ci.

5.2 Nous serons responsables de la performance de notre personnel et de leur conformité à nos obligations en vertu des Conditions et conformément à toute loi applicable.

## **6. Vos responsabilités**

- 6.1 Vous êtes seul responsable du respect des Conditions, des bons de commande et autres documents pertinents par toute personne à qui vous autorisez l'accès et l'utilisation des Services.
- 6.2 Vous êtes responsable de l'exactitude, de la qualité et de la légalité de Vos Données que vous nous fournissez dans le cadre des Services. Nous nous réservons le droit de supprimer de notre Plateforme toute donnée que nous jugeons être en violation des Conditions, des lois applicables ou des droits de tiers.
- 6.3 Vous êtes responsable de la sauvegarde de Vos Données. Dans la mesure où une partie de Vos Données sont collectées par nous pour votre compte via notre Plateforme, nous vous fournirons les moyens appropriés vous permettant de télécharger Vos Données depuis la Plateforme pendant la période d'abonnement et dans les trente (30) jours après la date effective de résiliation ou d'expiration de votre abonnement.
- 6.4 Vous devez vous conformer à toutes les lois applicables en ce qui concerne l'utilisation des Services.

## **7. Restrictions d'utilisation**

- 7.1 Ci-après une liste non exhaustive des utilisations inacceptables et considérées comme étant en violation des Conditions :
- a. Utiliser les Services à des fins illégales ;
  - b. Vendre, revendre, concéder sous licence, sous-licencier, distribuer, mettre à disposition, louer tout Service à des tiers sans notre consentement écrit préalable ;
  - c. Permettre l'accès direct ou indirect à ou l'utilisation de tous les Services en contournant une limite d'utilisation contractuelle ;
  - d. Faire une utilisation ou des copies non autorisées de notre propriété intellectuelle mise à disposition sur la Plateforme ou dans le cadre de la fourniture des Services ;
  - e. Transférer des données portant atteintes à des droits d'auteur, des marques, des brevets, des secrets commerciaux ou d'autres droits de propriété intellectuelle ;
  - f. Transférer des données racistes ou extrêmement offensantes pour autrui, y compris du contenu qui aggrave, harcèle, menace, diffame ou abuse d'autrui ;
  - g. Modifier, copier ou créer des œuvres dérivées fondées sur un Service ou toute partie, fonctionnalité, fonction ou interface utilisateur de celui-ci ;
  - h. Décompiler les Services ou y accéder pour créer un produit ou un service concurrentiel ou pour copier des idées, caractéristiques, fonctions ou graphiques des Services.

## **8. Droits de propriété intellectuelle**

- 8.1 Nous possédons ou sommes autorisés à utiliser tous les droits de propriété intellectuelle sur les Services et sur la Plateforme, y compris, mais sans s'y limiter, la base de données, les images, présentations, études, dessins, modèles, méthodologies, prototypes et logiciels, réalisés (même à votre demande) afin de vous fournir les Services. Vous devez donc vous abstenir de toute reproduction ou exploitation de notre

propriété intellectuelle, à moins que nous n'en convenions autrement par écrit ou que nous n'en ayons expressément autorisé la reproduction ou l'exploitation en vertu des présentes Conditions.

- 8.2 Dans la mesure permise par la loi applicable, nous détenons tous les droits de propriété intellectuelle sur tout travail dérivé de Vos Données, y compris, mais sans s'y limiter, les enquêtes et rapports créés via notre Plateforme en relation avec les Services.
- 8.3 La marque "Impact Track" ainsi que l'ensemble des marques, noms de domaine, illustrations, images et logos figurant sur le Site et la Plateforme, déposés ou non, sont la propriété exclusive d'Impact Track et de ses concédants. Toute reproduction, totale ou partielle, modification ou utilisation de ces marques, noms de domaine, illustrations, images et logos, pour quelque raison que ce soit et sur quelque support que ce soit, est strictement interdite sans notre accord écrit préalable.
- 8.4 Nous pouvons mentionner votre nom sur tout document, électronique ou autre, pour référence.

## **9. Licences**

- 9.1 Sous réserve de votre conformité aux Conditions et au paiement des frais applicables et sauf indication contraire dans vos bons de commande, nous vous accordons une licence non exclusive, non transférable, personnelle et révocable d'utilisation de notre Plateforme en relation avec les Services pendant la durée de votre abonnement.
- 9.2 Sous réserve de votre conformité aux Conditions et au paiement des frais applicables, nous vous accordons une licence exclusive, non transférable, personnelle, libre de redevances et révocable, dans le monde entier et pour toute la période de protection légale applicable aux droits de propriété intellectuelle, pour utiliser ou exploiter commercialement, reproduire ou permettre à un tiers de reproduire, représenter, diffuser, communiquer, divulguer, modifier, adapter, traduire, développer, corriger, améliorer, extraire, intégrer dans toute œuvre existante ou future, totalement ou partiellement, par tous moyens, sous toutes ses formes, les rapports issus de Vos Données via notre Plateforme.
- 9.3 Vous nous accordez une licence mondiale, perpétuelle, irrévocable et libre de redevance pour utiliser et ajouter dans les Services toute suggestion, amélioration, demande, recommandation, correction ou autre commentaire fourni par vous concernant le fonctionnement des Services.

## **10. Tarifs et paiement des Services abonnés**

- 10.1 Vous devrez payer tous les frais spécifiés dans les bons de commande. Sauf indication contraire dans les présentes ou dans un bon de commande, (i) les frais sont fondés sur les abonnements aux Services achetés et non sur l'utilisation réelle, (ii) les obligations de paiement ne peuvent être annulées et les frais payés ne sont pas remboursables, sauf stipulation contraire des Conditions, et (iii) les quantités achetées ne peuvent être réduites pendant la durée d'abonnement pertinent.
- 10.2 En cas de paiement en ligne, les cartes de crédit ou les coordonnées bancaires que vous nous fournirez devront être valides et à jour. Si vous nous fournissez des renseignements sur votre carte de crédit ou sur votre compte bancaire, vous nous autorisez à facturer cette carte de crédit ou à prélever sur votre compte bancaire pour

tous les Services abonnés, tels que énumérés dans le bon de commande, pour la durée initiale de l'abonnement et toute période de renouvellement de l'abonnement. Ces frais seront facturés à l'avance, soit annuellement, soit selon une périodicité différente de celle indiquée dans le bon de commande applicable.

- 10.3 Si le bon de commande indique que le paiement ne sera pas effectué en ligne, nous vous facturerons à l'avance conformément au bon de commande correspondant. Sauf indication contraire dans le bon de commande, les frais facturés sont dus et payables dans les trente (30) jours suivant la date de facturation. Vous avez pour responsabilité de nous fournir des informations de facturation et de contact complètes et précises et de nous informer de tout changement de ces informations.
- 10.4 Les sommes impayées portent intérêt au taux de trois (3) fois le taux légal français à compter de la date d'échéance jusqu'à leur paiement. Toute somme non payée à son échéance donnera également lieu à une somme forfaitaire de quarante (40) euros destinée à compenser les frais de recouvrement de créances. Nous nous réservons le droit de suspendre nos Services jusqu'au paiement intégral de ces montants.

## 11. Suspension

- 11.1 Si nous nous rendons compte que votre utilisation (y compris l'utilisation par toute personne autorisée par vous) des Services est inacceptable et en violation de nos restrictions d'utilisation en vertu des Conditions, nous vous informerons de cette violation en vous demandant d'y remédier. Si vous ne remédiez pas à la violation dans les vingt- quatre (24) heures suivant notre demande, nous pouvons suspendre tout ou partie de votre utilisation des Services jusqu'à ce que vous ayez remédié à la violation.
- 11.2 Nous pouvons suspendre immédiatement tout ou partie de votre utilisation des Services si : (a) nous croyons que votre utilisation des Services pourrait avoir une incidence négative sur les Services, sur l'utilisation des Services par d'autres clients ou sur notre réseau ou nos serveurs utilisés pour fournir les Services ; (b) nous soupçonnons un accès non autorisé de tiers aux Services ; (c) nous croyons qu'il est nécessaire de suspendre immédiatement cette utilisation pour respecter les lois applicables. Nous pouvons lever cette suspension lorsque les circonstances ayant donné lieu à cette suspension sont résolues. À votre demande, sauf disposition légale contraire, nous vous aviserons des motifs de la suspension dès qu'il sera raisonnablement possible de le faire.

## 12. Confidentialité

- 12.1 Aux fins des présentes Conditions, "**Information Confidentielle**" signifie toute information divulguée par une partie ("**Partie Divulgateur**") à l'autre partie ("**Partie Réceptrice**"), verbalement ou par écrit, qui est désignée comme confidentielle ou qui devrait raisonnablement être considérée comme confidentielle étant donné la nature des renseignements et les circonstances de la divulgation. Vos Informations Confidentielles comprennent notamment Vos Données ; nos Informations Confidentielles comprennent mais ne se limitent pas aux Conditions et à tous les formulaires de commande (y compris les prix). Les Informations Confidentielles de chaque partie comprennent les plans d'affaires et de marketing, les renseignements techniques et technologiques, les plans et conceptions de produits et les processus d'affaires divulgués par cette partie. Toutefois, les Informations Confidentielles ne comprennent pas les renseignements qui (a) sont ou deviennent généralement connus du public sans violation d'aucune obligation envers la Partie Divulgateur, (b) étaient connus de la partie destinataire avant leur divulgation par

la Partie Divulgateur sans violation d'aucune obligation envers celle-ci, (c) sont reçus d'un tiers sans violation d'aucune obligation envers la Partie Réceptrice, ou (d) ont été élaborés indépendamment par la Partie Réceptrice. Afin d'éviter tout doute, les obligations de non-divulgarion énoncées dans la présente section "Confidentialité" s'appliquent aux Informations Confidentielles échangées entre les parties dans le cadre de l'évaluation des Services.

- 12.2 La Partie Réceptrice ne divulguera pas les Informations Confidentielles, sauf aux membres de son groupe, à ses employés, à ses mandataires ou à ses conseillers professionnels qui ont besoin de les connaître et qui y ont convenu par écrit (ou, dans le cas de conseillers professionnels, qui sont tenus de les garder confidentiels). La Partie Réceptrice s'assurera que ces personnes et entités utilisent les Informations Confidentielles reçues uniquement pour exercer leurs droits et remplir leurs obligations en vertu des présentes Conditions, tout en faisant preuve de diligence raisonnable pour les garder confidentiels.
- 12.3 Nonobstant toute disposition contraire des présentes Conditions, la Partie Réceptrice peut également divulguer des Informations Confidentielles dans la mesure requise par le processus juridique applicable, à condition que la Partie Réceptrice déploie des efforts commercialement raisonnables pour : (a) aviser promptement la Partie Divulgateur d'une telle divulgation avant de la divulguer ; et (b) se conformer aux demandes raisonnables de la Partie divulgateur concernant ses efforts pour s'opposer à la divulgation. Nonobstant ce qui précède, les paragraphes (a) et (b) ci-dessus ne s'appliqueront pas si la Partie Réceptrice détermine que le respect des paragraphes (a) et (b) pourrait : (i) entraîner une violation de la procédure judiciaire ; (ii) entraver une enquête gouvernementale ; et/ou (iii) entraîner la mort ou causer des blessures graves à une personne. Comme c'est le cas pour les Parties, vous êtes responsable de répondre à toutes les demandes de tiers concernant votre utilisation des Services.
- 12.4 Cette section de confidentialité restera en vigueur pendant trois (3) ans après l'expiration ou la résiliation de votre abonnement.

### **13. Déclarations, garanties et exonérations de responsabilité**

- 13.1 Chaque partie déclare et garantit qu'elle se conformera à toutes les lois et à tous les règlements applicables à la prestation ou à l'utilisation des Services, selon le cas.
- 13.2 À L'EXCEPTION DE CE QUI EST EXPRESSÉMENT SPÉCIFIÉ DANS LES CONDITIONS, DANS LA MESURE MAXIMALE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, NOUS ET NOS FOURNISSEURS NE DONNONS AUCUNE AUTRE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE, IMPLICITE, LÉGALE OU AUTRE. NOUS ET NOS FOURNISSEURS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DE LA SUPPRESSION OU DU DÉFAUT DE STOCKAGE DE VOS DONNÉES ET AUTRES COMMUNICATIONS MAINTENUES OU TRANSMISES PAR L'UTILISATION DES SERVICES. VOUS ÊTES SEUL RESPONSABLE DE LA SÉCURISATION ET DE LA SAUVEGARDE DE TOUTES VOS DONNÉES COLLECTÉES ET UTILISÉES DANS LE CADRE DES SERVICES. NI NOUS, NI NOS FOURNISSEURS, NE GARANTISSONS QUE LE FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME OU DES SERVICES SERA EXEMPT D'ERREURS OU ININTERROMPU. NI LA PLATEFORME NI LES SERVICES NE SONT CONÇUS, FABRIQUÉS OU DESTINÉS À DES ACTIVITÉS À HAUT RISQUE. CHAQUE PARTIE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ ET INDEMNISATION POUR

TOUT PRÉJUDICE OU DOMMAGE CAUSÉ PAR UN FOURNISSEUR D'HÉBERGEMENT TIERS.

#### **14. Limitation de responsabilité**

- 14.1 AUCUNE DES PARTIES NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, PERTES DE REVENUS, MANQUE À GAGNER, PERTE DE CHANCE OU PERTE DE DONNÉES.
- 14.2 NOUS NE SERONS PAS TENUS RESPONSABLES, EN VERTU DES PRÉSENTES CONDITIONS, D'UN MONTANT SUPÉRIEUR À CELUI QUE VOUS NOUS AVEZ VERSÉ EN VERTU DES CONDITIONS AU COURS DES DOUZE (12) MOIS PRÉCÉDANT L'ÉVÉNEMENT DONNANT LIEU À LA RESPONSABILITÉ.

#### **15. Indemnisation**

- 15.1 Vous devez nous indemniser et nous dégager de toute responsabilité, ainsi que nos concédants, à l'égard de toute réclamation, coût, dommage, perte, responsabilité et dépense (y compris les honoraires et frais d'avocat) découlant de ou en rapport avec : (i) une réclamation alléguant que l'utilisation de Vos Données viole les droits d'un tiers ou a causé un préjudice à un tiers ; (ii) toute violation par vous de vos déclarations et garanties; ou (iii) une réclamation d'un tiers découlant de la violation par vous des Conditions, à condition dans un tel cas ((i), (ii) et (iii)) que nous (a) vous fassions rapidement parvenir un avis écrit de la réclamation ; (b) vous donnions le contrôle exclusif de la défense et du règlement de la réclamation (étant entendu que vous ne pouvez pas régler ou défendre une réclamation à moins que vous ne nous libériez inconditionnellement de toute responsabilité et qu'un tel règlement n'affecte pas nos activités ou nos Services) ; (c) vous donnions tous les renseignements et l'assistance disponibles ; et (d) n'ayons pas compromis ou réglé cette réclamation.
- 15.2 Nous vous indemniserons et vous dégagerons de toute responsabilité à l'égard des réclamations, coûts, dommages, pertes, responsabilités et dépenses (y compris les honoraires et frais d'avocat raisonnables) découlant d'une réclamation alléguant que le Service viole directement les droits de propriété intellectuelle de tiers, à condition que vous (a) nous donniez rapidement un avis écrit de la réclamation ; (b) nous donniez le contrôle exclusif de la défense et du règlement de la réclamation ; (c) nous fournissiez tous les renseignements et assistance disponibles ; et (d) ne l'ayez ni compromise ni réglée.
- 15.3 Nous n'aurons aucune obligation d'indemnisation, et vous nous indemnisez en vertu des Conditions, pour les réclamations liée à toute violation découlant de la combinaison du ou des Services avec vos produits, services, matériels ou processus commerciaux.

#### **16. Durée et résiliation**

- 16.1 Les présentes Conditions entreront en vigueur à la date à laquelle vous les accepterez conformément à l'article 1 et continueront d'être en vigueur jusqu'à l'expiration ou la résiliation de tous les abonnements aux présentes. Exceptionnellement, l'Accord sur le traitement des données personnelles figurant à l'Annexe 1 restera en vigueur jusqu'à la suppression de toutes les Données Personnelles d'Impact vous concernant.
- 16.2 Sauf disposition contraire dans les bons de commande correspondants, les abonnements à nos Services seront renouvelés automatiquement et annuellement à l'issue de la Période Initiale, sauf résiliation écrite par l'une des parties dans les quatre-vingt-dix (90) jours précédant sa date anniversaire, tel que spécifié dans le bon de commande applicable.

- 16.3 L'une ou l'autre partie peut résilier un abonnement si : (i) l'autre partie est en violation substantielle des Conditions et ne remédie pas à cette violation dans les trente (30) jours suivant la réception d'un avis écrit ; (ii) l'autre partie cesse ses activités commerciales ou fait l'objet de procédures d'insolvabilité et les procédures ne sont pas rejetées dans les quatre-vingt-dix (90) jours.
- 16.4 Si vous résiliez un abonnement conformément au paragraphe 16.3 (i) ci-dessus, nous vous rembourserons, au prorata, les frais d'abonnement prépayés couvrant le reste des Services spécifiés dans le bon de commande correspondant après la date effective de la résiliation.
- 16.5 Si nous résilions un abonnement conformément au paragraphe 16.3 (i) ci-dessus, vous n'avez pas droit à des frais d'abonnement prépayés et vous devrez payer les frais impayés pour la durée restante du bon de commande correspondant. En aucun cas la résiliation ne vous libère de votre obligation de payer les frais qui nous sont payables pour la période précédant la résiliation.
- 16.6 Suivant votre demande faite dans les trente (30) jours suivant la date effective de résiliation ou d'expiration de votre abonnement, nous mettrons Vos Données à votre disposition pour exportation ou téléchargement. Après cette période de 30 jours, nous n'aurons aucune obligation de conserver ou de fournir vos données, et nous supprimerons ou détruirons donc toutes les copies de Vos Données sur notre Plateforme ou en notre possession ou sous notre contrôle, sauf interdiction légale.
- 16.7 Les sections suivantes des Conditions survivront à l'expiration ou à la résiliation de votre (vos) abonnement(s) : 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16 and 17.

**17. Divers**

- 17.1 Avis. Tous les avis doivent être faits par écrit. L'adresse électronique pour les avis qui nous sont envoyés est [contact@impacttrack.org](mailto:contact@impacttrack.org) Les avis seront traités comme s'ils avaient été donnés à la réception, comme s'ils avaient été vérifiés au moyen d'un accusé de réception écrit ou automatisé ou d'un registre électronique (selon le cas).
- 17.2 Cession. Nous pouvons céder librement tout ou partie de nos droits et obligations en vertu des présentes Conditions à tout tiers sans votre consentement préalable.
- 17.3 Sous-traitance. Nous pouvons sous-traiter tout ou partie des Services sans votre consentement préalable.
- 17.4 Force majeure. Ni l'une ni l'autre des parties ne sera tenue responsable de l'échec ou du retard dans l'exécution dans la mesure où des circonstances indépendantes de sa volonté le justifient.
- 17.5 Aucune agence. Aucune agence, partenariat ou coentreprise ne sera créée entre vous et nous en vertu des présentes Conditions.

- 17.6 Aucune renonciation. Aucune des parties ne sera considérée comme ayant renoncé à ses droits en n'exerçant pas (ou en retardant) l'exercice de ses droits en vertu des présentes Conditions.
- 17.7 Divisibilité. Si un terme (ou une partie d'un terme) des Conditions est invalide, illégal ou inapplicable, le reste des Conditions restera en vigueur.
- 17.8 Renonciation : Le fait de ne pas exercer ou de retarder l'exercice ou l'application d'un droit ou d'un recours en vertu des Conditions ne constitue pas une renonciation et l'exercice ou l'application d'un droit ou d'un recours en vertu des Conditions ne peut empêcher ou restreindre l'exercice ou l'application ultérieure d'un tel droit ou recours.
- 17.9 Recours : Sauf disposition contraire expresse, tous les droits et recours prévus par les Conditions et tous les recours prévus par la loi sont cumulatifs, et l'exercice d'un droit ou d'un recours n'est pas exclusif du droit d'exercer ou de recourir à tous les autres droits ou recours prévus par les Conditions ou par la loi.
- 17.10 Loi applicable et litiges. Les présentes Conditions sont régies par le droit français. Tout litige découlant des présentes Conditions ou en relation avec celles-ci sera soumis à la compétence exclusive des Tribunaux de Paris, France.
- 17.11 Intégralité de l'accord. Les présentes Conditions, les bons de commande et autres documents connexes constituent l'intégralité de l'accord et de l'entente entre vous et nous.
- 17.12 Termes contradictoires. S'il y a un conflit entre les documents qui composent l'entente complète, les documents seront contrôlés dans l'ordre suivant : (1) le(s) bon(s) de commande, (2) les Conditions et (3) tout autre document. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

## ANNEXE 1 Accord sur le traitement des données personnelles ("Accord")

Sauf définition contraire ci-dessous, tous les termes en majuscules utilisés dans le présent Accord ont le sens qui leur est donné dans les Conditions Générales d'Utilisation.

### ATTENDU QUE

- (A) Conformément à l'article 4.3 des Conditions, vous (le "**Responsable de Traitement**") avez désigné Impact Track (le "**Sous-traitant** ") pour fournir les Services via la Plateforme. Dans le cadre de l'exécution de ses obligations au titre des Conditions, le Sous-traitant collectera et traitera les Données Personnelles d'Impact pour le compte du Responsable de Traitement.
- (B) Le Responsable de Traitement restera le Responsable de Traitement en ce qui concerne le traitement des Données Personnelles d'Impact et le Sous-traitant n'a aucun contrôle indépendant sur les données à traiter par le Sous-traitant pour le compte du Responsable de Traitement.
- (C) Le présent Accord est mis en place pour garantir que le Sous-traitant collecte et traite les Données Personnelles d'Impact pour le compte du Responsable de Traitement conformément aux instructions du dernier, au présent Accord et à toutes les lois applicables en matière de protection des données personnelles dont le RGPD ("**Lois Applicables en matière de Protection des Données**").

### IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

#### 1. Définitions

1.1 Aux fins du présent Accord, les termes suivants ont la signification ci-après :

- (a) "**Accord**" désigne le présent accord sur le traitement des données personnelles, y compris ses annexes ;
- (b) "**Autorité**" désigne l'Autorité Française de Protection de Données Personnelles (la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés et ses héritiers) ;
- (c) "**CCTs**" désignent les clauses contractuelles types approuvées par la Commission européenne en vertu de la décision d'exécution (UE) 2021/914 de la Commission du 4 juin 2021.
- (d) "**Demandes de Personnes Concernées**" désigne toute demande d'accès, de rectification, de modification, de suppression ou de portabilité de données personnelles ou de limitation ou d'opposition au traitement de données personnelles, ou tout autre droit accordé aux personnes concernées par le RGPD ;
- (e) "**Date d'Entrée en Vigueur**" désigne la date à laquelle vous acceptez les Conditions conformément à l'article 2.2 des Conditions ;
- (f) "**Faible de Sécurité**" désigne toute violation réelle ou suspectée des données personnelles, tout accès non autorisé, toute perte, mauvaise utilisation, tout dommage ou toute autre faille de sécurité, violation de la confidentialité ou violation de l'intégrité des données personnelles traitées par le Sous-traitant ou son (ses) sous-traitant(s) ultérieur(s) pour le compte du Responsable de Traitement.

- (g) "**Transfert Restreint**" désigne la divulgation, l'octroi d'un accès ou tout autre transfert de Données à caractère personnel à toute personne située dans tout pays ou territoire en dehors de l'Espace Economique Européen qui ne bénéficie pas d'une décision d'adéquation de la Commission européenne.

1.2 Dans le présent Accord, les termes "personne concernée", "données personnelles", "traitement", "violation de données personnelles" et "analyse d'impact relative à la protection des données" sont ceux définis dans le RGPD.

## **2. PERIMETRE DU TRAITEMENT**

Les détails du traitement effectué par le Sous-traitant sont présentés à l'**Annexe 1**.

## **3. DUREE DE L'ACCORD**

Le présent Accord sera applicable à compter de la Date d'Entrée en Vigueur des Conditions et restera en vigueur jusqu'à la suppression de toutes les Données Personnelles d'Impact par le Sous-traitant, et expirera automatiquement après cette suppression, sauf instruction contraire du Responsable de Traitement.

## **4. LES OBLIGATIONS DU RESPONSABLE DE TRAITEMENT**

4.1 Le Responsable de Traitement devra obtenir et maintenir tout consentement requis pour la collecte et le traitement des Données Personnelles d'Impact et se conformera à toutes les autres obligations découlant des Lois Applicables en matière de Protection des Données en ce qui concerne le traitement des Données Personnelles d'Impact.

4.2 Le Responsable de Traitement reconnaît qu'il lui appartient exclusivement de déterminer l'adéquation des mesures de sécurité par rapport au traitement des Données Personnelles d'Impact.

## **5. OBLIGATIONS DU SOUS-TRAITANT**

### **5.1 Instructions et conseil**

Le Sous-traitant devra :

- (a) n'agir que sur la base d'instructions et de directives documentées du Responsable de Traitement, qu'il peut modifier à tout moment, conformément au présent Accord. Le Responsable de Traitement peut à tout moment suspendre le traitement du Sous-traitant.
- (b) procéder au traitement des données personnelles uniquement dans le but de fournir les Services et ne pas traiter les données personnelles pour ses propres besoins sans le consentement écrit préalable du Responsable de Traitement ;
- (c) tenir un registre des activités de traitement réalisées au terme du présent Accord et le mettre à disposition de l'Autorité en cas de demande, conformément à l'article 30 du RGPD ; et
- (d) se conformer à tout avis spécifique des autorités adressés au Sous-traitant en matière de traitement des Données Personnelles d'Impact, sous réserve d'en notifier préalablement le Responsable de Traitement.

Le Sous-traitant n'est pas responsable des dommages ou préjudices résultant de sa conformité aux instructions reçues de la part du Responsable de Traitement.

## 5.2 Notification

Sauf obligation contraire (auquel cas le Sous-traitant informe l'Autorité et se conforme aux instructions données par l'Autorité), le Sous-traitant devra immédiatement informer le Responsable de Traitement ou son représentant européen :

- (a) S'il a connaissance d'une Faille de Sécurité ;
- (b) S'il reçoit une demande de divulgation de données ;
- (c) Si le droit applicable auquel il est soumis l'oblige à traiter les données personnelles autrement que conformément aux instructions du Responsable de Traitement et au présent Accord ;
- (d) S'il considère qu'une instruction lui ayant été donnée par le Responsable de Traitement porte atteinte aux Lois Applicables en matière de Protection des Données, le présent Accord ou toute autre loi applicable à laquelle il est soumis ;  
ou
- (e) S'il reçoit une réclamation, une demande ou toute autre forme de communication de la part d'une personne concernée ou de la part de l'Autorité, y compris les Demandes de Personnes Concernées sans répondre à ladite réclamation, demande ou communication.

## 5.3 Assistance et coopération

Le Sous-traitant fournira une assistance raisonnable et coopérera avec le Responsable de Traitement pour se conformer aux obligations qui incombent au Responsable de Traitement en vertu des Lois Applicables en matière de Protection des Données, notamment les obligations suivantes :

- (a) réaliser des enquêtes, remédier à ou notifier rapidement l'Autorité et/ou les personnes concernées en cas de violations des données personnelles ;
- (b) effectuer des analyses d'impact sur la protection des données ou des audits des traitements de données personnelles effectués par le Sous-traitant pour le compte du Responsable de Traitement ;
- (c) répondre aux Demandes des Personnes Concernées ainsi qu'aux réclamations et demande de l'Autorité ; et
- (d) consulter l'Autorité avant le traitement en ce qui concerne les activités de traitement faisant l'objet d'analyses d'impact sur la protection des données.

En tout état de cause, le Responsable de Traitement est seul responsable de l'exécution de ses obligations conformément aux Lois Applicables en matière de la Protection des Données.

#### 5.4 Le personnel du Sous-traitant

Le Sous-traitant garantit que toutes les personnes ayant accès aux Données Personnelles d'Impact, ou impliquées d'une quelconque manière dans le traitement des Données Personnelles d'Impact, au nom du ou selon les instructions du Sous-traitant, sont informées des instructions du Responsable de Traitement et de la confidentialité des Données Personnelles d'Impact, à cet égard, le Sous-traitant :

- (a) prendra des mesures raisonnables pour s'assurer de la fiabilité de toutes ces personnes ;
- (b) s'assurera que toutes ces personnes ont signé un accord de confidentialité ou sont soumises à une obligation légale de confidentialité appropriée ;
- (c) s'assurera que toutes ces personnes préserveront la confidentialité des Données Personnelles d'Impact après la résiliation du présent Accord et/ou après l'achèvement des activités de traitement ;
- (d) s'assurera qu'aucune de ces personnes ne traitera les Données Personnelles d'Impact sauf instruction du Responsable de Traitement ; et
- (e) formera ces personnes aux obligations émanant du présent Accord et des Lois en matière de Protection des Données, et veillera à ce que ces personnes soient informées de ces obligations et s'y conforment.

#### 5.5 Mesures de sécurité des données

Le Sous-traitant s'engage à :

- (a) ne pas divulguer les Données Personnelles d'Impact à un tiers à moins que (a) cela ne soit strictement nécessaire pour la fourniture des Services, (b) cela ne soit nécessaire pour se conformer à la loi applicable à laquelle il est soumis, ou (c) le Responsable de Traitement n'ait donné son consentement écrit préalable ;
- (b) ne pas traiter les Données Personnelles d'Impact en dehors des systèmes informatiques déterminés par le Responsable de Traitement et à utiliser toutes les mesures techniques de sécurité mises en place par le Responsable de Traitement afin de sécuriser les Données Personnelles d'Impact ;
- (c) mettre en œuvre et maintenir toutes les mesures organisationnelles et techniques appropriées :
  - (i) pour protéger la sécurité et la confidentialité des Données Personnelles d'Impact traitées par le Sous-traitant dans le cadre des Services ; et
  - (ii) protéger les Données Personnelles d'Impact contre tout traitement accidentel ou illicite, y compris la destruction ou la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé,

en tenant compte de la nature des risques éventuels et du niveau de dommage et/ou de préjudice qu'une personne concernée pourrait subir en cas de violation

de la confidentialité ou de traitement accidentel ou illicite. Ces mesures devront inclure les mesures de sécurité telles que prévues par les Parties à l'**Annexe 2**.

- (d) aviser le Responsable de Traitement de la survenance d'une Faille de Sécurité et coopérer avec lui dans le traitement et la gestion de toute obligation raisonnable qui pourrait s'appliquer au Responsable de Traitement à la suite d'une Faille de Sécurité et ce dans les meilleurs délais.

## **6. LES DROITS DES PERSONNES CONCERNEES**

- 6.1 Le Sous-traitant mettra en place les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour aider le Responsable du traitement à se conformer à son obligation de répondre aux Demandes des Personnes Concernées.
- 6.2 Le Sous-traitant informera immédiatement le Responsable de Traitement de toutes les Demande des Personnes Concernées reçues directement des personnes concernées. Le Responsable de Traitement sera seul responsable pour répondre aux Demandes des Personnes Concernées transmise par le Sous-traitant.

## **7. AUDITS**

- 7.1 Le Sous-traitant mettra à la disposition du Responsable de Traitement toutes les informations nécessaires pour démontrer que le Sous-traitant respecte les obligations énoncées dans le présent Accord.
- 7.2 Le Sous-traitant devra autoriser et contribuer à la conduite d'audits, y compris des inspections, par le Responsable de Traitement ou par un auditeur mandaté par le Responsable de Traitement. La fréquence de tels audits sera conduite à des intervalles raisonnables (i.e. une fois par an au maximum), avec un préavis d'au moins trente (30) jours. Le Responsable de Traitement devra assumer les couts liés à ces audits.

## **8. SOUS-TRAITANCE**

- 8.1 Le Responsable de Traitement autorise le Sous-traitant à engager des autres sous-traitants afin de respecter ses obligations au titre du présent Accord. Les informations sur ces sous-traitants sont précisées à l'**Annexe 1**.
- 8.2 Lorsqu'il engage un autre sous-traitant, le Sous-traitant devra s'assurer que ce sous-traitant est lié par un contrat écrit imposant les mêmes obligations que celles du présent Accord.
- 8.3 Le Sous-traitant demeure pleinement responsable de l'exécution des obligations de son sous-traitant ainsi que pour tous ses actes et omissions.
- 8.4 Le Responsable du traitement peut s'opposer au recours à un nouveau sous-traitant tel que proposé par le Sous-traitant en avisant le Sous-traitant par écrit dans les dix (10) jours suivant la réception de l'avis écrit du Sous-traitant précisant le nom du sous-traitant concerné et les activités qu'il effectuera. Le Sous-traitant doit aviser le Responsable de Traitement dans les trente (30) jours suivant la réception de l'avis d'opposition du Responsable de Traitement de sa décision finale concernant le recours au sous-traitant en question. Le Responsable de Traitement peut résilier son abonnement en avisant par écrit le Sous-traitant dans les quinze (15) jours suivant la réception de l'avis de son intention d'engager le sous-traitant en question et, à titre de seul et unique recours du

Responsable de Traitement, le Sous-traitant remboursera au prorata les frais d'abonnement prépayés couvrant le reste des Services indiqués sur le bon de commande correspondant après la date d'entrée en vigueur de la résiliation.

## **9. TRANSFERT DE DONNEES**

- 9.1 Aux fins des descriptions figurant dans les CCTs prévues à l'Annexe 3 et uniquement entre le Responsable de Traitement et le Sous-traitant, le Sous-traitant convient qu'il est un "exportateur de données" et que le Responsable de Traitement est un "importateur de données" en vertu des CCTs. Il n'est pas dans l'intention de l'une ou de l'autre des parties de contredire ou de restreindre l'une quelconque des dispositions énoncées dans les CCTs. En conséquence, si et dans la mesure où les CCTs entrent en conflit avec des dispositions du présent Accord, les CCTs prévaudront. Les CCTs incorporées en tant qu'Annexe 3, s'appliquent dans la mesure où il y existe un Transfert Restreint du Sous-traitant au Responsable de Traitement.
- 9.2 Si le stockage et/ou le traitement des Données Personnelles d'Impact par le Sous-traitant implique le transfert de ces données à un autre sous-traitant établi en dehors de l'Espace Economique Européen (EEE), le Sous-traitant s'assurera que le sous-traitant en question respecte les mécanismes légaux de transfert de données tels qu'approuvés par la Commission européenne, notamment les clauses contractuelles types de l'UE et le Bouclier de protection des données UE-États-Unis.
- 9.3 Une liste des transferts des Données Personnelles d'Impact autorisés par le Responsable de Traitement à la conclusion des Conditions et du présent Accord est disponible sur <https://impacttrack.org/fr/legal-notice/>. Le Sous-traitant notifiera promptement le Responsable de Traitement de tout transfert permanent ou provisoire des Données Personnelles d'Impact en dehors de l'EEE, qui peut être refusé par le Responsable de Traitement conformément à l'article 8.4 du présent Accord.

## **10. RESPONSABILITE CIVILE**

La responsabilité totale combinée de l'une ou de l'autre des parties en vertu de l'Accord sera limitée au plafond de responsabilité établi à l'Article 14.2 des Conditions.

## **11. SUPPRESSION DES DONNEES PERSONNELLES D'IMPACT**

- 11.1 En cas de résiliation ou d'expiration de l'abonnement aux Services par le Responsable de Traitement, le Responsable de Traitement conservera la possibilité de récupérer les Données Personnelles d'Impact dans les trente (30) jours suivant la date effective de résiliation ou d'expiration. Après cette période de trente (30) jours, le Sous-traitant supprimera toutes les Données Personnelles d'Impact, à moins que la loi, les tribunaux ou les exigences réglementaires ne l'interdisent.
- 11.2 Si le Sous-traitant ne peut pas supprimer ou restituer les Données Personnelles d'Impact en raison d'exigences légales ou réglementaires, il en informera immédiatement le Responsable de Traitement et prendra toutes les mesures nécessaires afin de garantir que les Données Personnelles d'Impact concernées restent confidentielles et ne soient pas traitées ultérieurement.

## **12. LOI ET JURIDICTION APPLICABLE**

- 12.1 Le présent Accord et tout litige ou réclamation découlant de ou en relation avec celui-ci ou son objet ou sa formation (y compris les litiges ou réclamations non contractuels) seront régis par le droit français.

- 12.2 Les Parties conviennent irrévocablement que les tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler tout litige ou réclamation découlant du présent Accord ou de son objet ou de sa formation (y compris les litiges ou réclamations non contractuels).

## **Annexe 1**

### **Détails concernant les traitements de Données Personnelles d'Impact**

#### **NATURE ET FINALITE DU TRAITEMENT DE DONNEES**

Le Sous-traitant traitera les Données Personnelles d'Impact afin de fournir les Services conformément aux Conditions.

#### **PERSONNES CONCERNEES**

Les personnes concernées incluent les personnes dont les données personnelles sont collectées par le Sous-traitant pour le compte du Responsable de Traitement via la Plateforme ou directement soumises par le Responsable de Traitement aux Services.

#### **CATEGORIES DE DONNEES PERSONNELLES**

Les catégories des Données Personnelles d'Impact seront déterminées uniquement par le Responsable de Traitement.

#### **CATEGORIES PARTICULIERES DE DONNEES PERSONNELLES**

Des catégories particulières de données personnelles peuvent être collectées et traitées par le Sous-traitant selon les instructions du Responsable de Traitement, dont l'étendue sera uniquement déterminée par le Responsable de Traitement conformément à la Loi Applicable en matière de Protection des Données.

#### **DUREE DU TRAITEMENT**

Le Sous-traitant traitera les Données Personnelles d'Impact pendant la durée nécessaire à la fourniture des Services conformément aux Conditions et aux instructions du Responsable de Traitement, à moins que la Loi Applicable en matière de Protection des Données n'en dispose autrement.

#### **ACTIVITES DE TRAITEMENT**

Toutes les activités nécessaires à l'exécution du présent Accord, telles que, sans toutefois s'y limiter, la collecte, l'organisation, la structuration, le stockage, l'adaptation ou la modification, la récupération, la consultation, l'utilisation, la divulgation par transmission, diffusion ou mise à disposition, le rapprochement ou la combinaison, la restriction, l'effacement ou la destruction.

#### **SOUS-TRAITANTS ET TRANSFERT INTERNATIONAL**

La liste des transferts des Données Personnelles d'Impact à des sous-traitants situés dans des pays tiers, y compris ceux-ci en dehors de l'EEE et n'ayant pas un niveau de protection adéquat, est disponible sur <https://impacttrack.org/fr/legal-notice/>.

## **Annexe 2**

### **Mesures de sécurité**

Le Sous-traitant s'engage à :

1. s'assurer que les Données Personnelles d'Impact ne sont accessibles qu'au personnel autorisé aux fins énoncées à l'Annexe 1 du présent Accord ;
2. prendre toutes les mesures raisonnables pour empêcher l'accès non autorisé aux Données Personnelles d'Impact par l'utilisation de contrôles d'entrée physiques et techniques (mots de passe) appropriés, de zones sécurisées pour le traitement des données et de procédures de contrôle de l'utilisation des installations relatives au traitement des données ;
3. intégrer le système et les pistes de vérification ;
4. tenir compte de tous les risques présentés par le traitement, par exemple en cas de destruction accidentelle ou illicite, de perte ou d'altération, de stockage, de traitement, d'accès ou de divulgation non autorisés ou illicites de Données Personnelles d'Impact ;
5. maintenir la capacité à assurer la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience continues des systèmes et services de traitement ;
6. maintenir la capacité à rétablir la disponibilité et l'accès aux Données Personnelles d'Impact en temps opportun en cas d'incident physique ou technique ;
7. mettre en œuvre un processus permettant de tester, d'évaluer et d'apprécier régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles visant à garantir la sécurité du traitement des Données Personnelles d'Impact ;
8. surveiller la conformité sur une base continue ; et
9. mettre en œuvre des mesures visant à identifier les failles concernant le traitement des Données Personnelles d'Impact dans les systèmes utilisés pour fournir des Services au Responsable de Traitement.

**Clauses contractuelles types (CCTs)**  
**Module 4 : Sous-traitant à responsable de traitement**

**1. SIGNATURE DES CCTs:**

Lorsque les CCTs s'appliquent conformément à l'article 9.1 du présent Accord, chacune des parties est réputée avoir signé les CCTs au bloc de signature correspondant dans l'Annexe 1 de l'Appendice des CCTs.

**2. MODULE**

Le Module 4 (sous-traitant à responsable de traitement) des CCTs s'applique à tout Transfert Restreint de l'EEE impliquant le traitement de Données Personnelles d'Impact à l'égard duquel Impact Track agit en tant que Sous-traitant et que vous agissez en tant que Responsable de Traitement.

**3. MANIERE DONT LES CCTs SONT COMPLETEES**

3.1 Ce qui suit s'applique le cas échéant au Module 4 :

- (a) La "Clause d'adhésion" facultative de la Clause 7 n'est pas utilisée et le corps de cette Clause 7 est intentionnellement laissé vide.
- (b) Dans la Clause 11, l'option facultative n'est pas utilisée et est supprimée.
- (c) Dans la Clause 13, tous les crochets sont supprimés et tout le texte qu'ils contiennent est conservé.
- (d) Dans la Clause 17, les Parties conviennent que les CCTs seront régies par le droit français en ce qui concerne tout Transfert Restreint.
- (e) Aux fins de la Clause 18, les parties conviennent que tout litige découlant des CCTs en relation avec tout Transfert Restreint sera résolu par les tribunaux français.

3.2 Dans ce Paragraphe 3, les références aux "**Clauses**" sont des références aux Clauses des CCTs.

**4. POPULATION DES ANNEXES À L'ANNEXE DES CCTs**

L'ANNEXE I de l'Appendice des CCTs est remplie avec les informations correspondantes détaillées dans l'Annexe 4 du DPA, avec : le Responsable de Traitement étant un "importateur de données" ; et Impact Track étant un "exportateur de données".